

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24180050700022	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BOURGES PLUS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES-MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	18 358 904,00	11 772 835,08
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 586 068,92
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		18 358 904,00	18 358 904,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 369 667,00	10 662 164,61
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	643 155,75	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 350 658,14
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 012 822,75	11 012 822,75

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	29 371 726,75	29 371 726,75
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

BUDGET EAU

Liste des reports - Dépenses d'investissement Exercice 2021 vers 2022

Nature	Objet de l'engagement	Montant Budgétaire
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles		78 237,00 €
2031	Frais d'études	77 237,00 €
2051	Concessions et droits assimilés	1 000,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		59 352,60 €
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	6 590,50 €
2138	Autres constructions	36 150,00 €
21561	Matériel spécifique d'exploitation - Service de distribution d'eau	9 156,00 €
2182	Matériel de transport	7 456,10 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours		505 566,15 €
2315	Installations, matériel et outillage technique	505 566,15 €
TOTAL		643 155,75 €

Arrêté le présent état à la somme de six-cent quarante-trois mille cent cinquante-cinq euros et soixante-quinze centimes.

A Bourges, le 31 janvier 2022

Pour la Présidente et par
délégation, le Vice-Président



Richard BOUDET

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 158 120,00	0,00	2 168 128,00	2 168 128,00	2 168 128,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 116 000,00	0,00	3 400 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00
014	Atténuations de produits	1 310 000,00	0,00	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
65	Autres charges de gestion courante	166 250,00	0,00	268 900,00	268 900,00	268 900,00
Total des dépenses de gestion des services		6 750 370,00	0,00	7 147 028,00	7 147 028,00	7 147 028,00
66	Charges financières	74 300,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
67	Charges exceptionnelles	520 992,85	0,00	353 350,00	353 350,00	353 350,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	400 000,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 745 662,85	0,00	8 225 378,00	8 225 378,00	8 225 378,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 188 400,00		7 088 946,00	7 088 946,00	7 088 946,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 953 500,00		3 044 580,00	3 044 580,00	3 044 580,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 141 900,00		10 133 526,00	10 133 526,00	10 133 526,00
TOTAL		15 887 562,85	0,00	18 358 904,00	18 358 904,00	18 358 904,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 358 904,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 346 204,00	0,00	11 352 000,00	11 352 000,00	11 352 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	27 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	91 240,00	0,00	90 835,08	90 835,08	90 835,08
Total des recettes de gestion des services		11 464 444,00	0,00	11 472 835,08	11 472 835,08	11 472 835,08
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 464 444,00	0,00	11 472 835,08	11 472 835,08	11 472 835,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL		11 764 444,00	0,00	11 772 835,08	11 772 835,08	11 772 835,08

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 586 068,92
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 358 904,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	9 833 526,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	332 300,00	78 237,00	226 690,00	226 690,00	304 927,00
21	Immobilisations corporelles	579 500,00	59 352,60	591 000,00	591 000,00	650 352,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 601 000,00	505 566,15	5 866 977,00	5 866 977,00	6 372 543,15
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 512 800,00	643 155,75	6 684 667,00	6 684 667,00	7 327 822,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	423 600,00	0,00	3 185 000,00	3 185 000,00	3 185 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		423 600,00	0,00	3 185 000,00	3 185 000,00	3 185 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 936 400,00	643 155,75	9 869 667,00	9 869 667,00	10 512 822,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL		8 436 400,00	643 155,75	10 369 667,00	10 369 667,00	11 012 822,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 012 822,75
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	94 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		94 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	607 926,61	0,00	328 638,61	328 638,61	328 638,61
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		607 926,61	0,00	328 638,61	328 638,61	328 638,61
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		702 426,61	0,00	328 638,61	328 638,61	328 638,61
021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 188 400,00		7 088 946,00	7 088 946,00	7 088 946,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 953 500,00		3 044 580,00	3 044 580,00	3 044 580,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 341 900,00		10 333 526,00	10 333 526,00	10 333 526,00
TOTAL		9 044 326,61	0,00	10 662 164,61	10 662 164,61	10 662 164,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	350 658,14
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 012 822,75
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	9 833 526,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 168 128,00		2 168 128,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 400 000,00		3 400 000,00
014	Atténuations de produits	1 310 000,00		1 310 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	268 900,00		268 900,00
66	Charges financières	155 000,00	0,00	155 000,00
67	Charges exceptionnelles	353 350,00	0,00	353 350,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 044 580,00	3 044 580,00
69	Impôts sur les bénéficiés et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	570 000,00		570 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		7 088 946,00	7 088 946,00
Dépenses d'exploitation – Total		8 225 378,00	10 133 526,00	18 358 904,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 358 904,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	300 000,00	300 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 185 000,00	0,00	3 185 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	304 927,00	0,00	304 927,00
21	Immobilisations corporelles (6)	650 352,60	0,00	650 352,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 372 543,15	200 000,00	6 572 543,15
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 512 822,75	500 000,00	11 012 822,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 012 822,75
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 352 000,00		11 352 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00		30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	90 835,08		90 835,08
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	300 000,00	300 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		11 472 835,08	300 000,00	11 772 835,08

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 586 068,92
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 358 904,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		54 580,00	54 580,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 990 000,00	2 990 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		7 088 946,00	7 088 946,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	10 333 526,00	10 333 526,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	350 658,14
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	328 638,61
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 012 822,75
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 158 120,00	2 168 128,00	2 168 128,00
604	Achats d'études, prestations de services	80 000,00	50 000,00	50 000,00
605	Achats d'eau	279 000,00	280 000,00	280 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	293 575,00	332 505,00	332 505,00
6062	Produits de traitement	24 000,00	32 000,00	32 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	232 650,00	229 050,00	229 050,00
6064	Fournitures administratives	3 750,00	8 100,00	8 100,00
6066	Carburants	58 000,00	50 000,00	50 000,00
6068	Autres matières et fournitures	81 200,00	76 600,00	76 600,00
611	Sous-traitance générale	63 000,00	10 680,00	10 680,00
6132	Locations immobilières	22 500,00	23 700,00	23 700,00
6135	Locations mobilières	41 600,00	39 300,00	39 300,00
614	Charges locatives et de copropriété	820,00	900,00	900,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	137 780,00	134 280,00	134 280,00
61551	Entretien matériel roulant	42 000,00	43 000,00	43 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	32 000,00	33 000,00	33 000,00
6156	Maintenance	34 165,00	56 940,00	56 940,00
6161	Multirisques	12 295,00	12 100,00	12 100,00
6168	Autres	37 990,00	36 000,00	36 000,00
617	Etudes et recherches	86 000,00	85 000,00	85 000,00
618	Divers	36 850,00	44 400,00	44 400,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	150,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	3 200,00	18 700,00	18 700,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 000,00	7 500,00	7 500,00
6228	Divers	47 250,00	50 173,00	50 173,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	11 000,00	11 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 300,00	1 500,00	1 500,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	500,00	500,00
6248	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	10 000,00	19 800,00	19 800,00
6256	Missions	8 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 050,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	56 000,00	40 000,00	40 000,00
627	Services bancaires et assimilés	4 800,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 100,00	7 200,00	7 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 945,00	15 500,00	15 500,00
6287	Remboursements de frais	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6288	Autres	13 150,00	30 900,00	30 900,00
63512	Taxes foncières	60 000,00	62 500,00	62 500,00
6353	Impôts indirects	700,00	700,00	700,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	100,00	100,00
6358	Autres droits	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	265 000,00	280 000,00	280 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 116 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	540 000,00	735 000,00	735 000,00
6331	Versement de mobilité	17 100,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 950,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 350,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 200,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 364 500,00	2 665 000,00	2 665 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	429 100,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	13 300,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	220 800,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	410 100,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	4 750,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	26 500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 150,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	62 200,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
65	Autres charges de gestion courante	166 250,00	268 900,00	268 900,00
6512	Droits d'utilisat ⁿ informatique nuage	10 150,00	0,00	0,00
6518	Autres	2 300,00	5 500,00	5 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	50 000,00	70 000,00	70 000,00
6542	Créances éteintes	35 000,00	35 000,00	35 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	68 800,00	158 400,00	158 400,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 750 370,00	7 147 028,00	7 147 028,00
66	Charges financières (b) (8)	74 300,00	155 000,00	155 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	76 000,00	56 400,00	56 400,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 700,00	-1 400,00	-1 400,00
6688	Autre	0,00	100 000,00	100 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	520 992,85	353 350,00	353 350,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	150 000,00	208 000,00	208 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	63 170,00	63 850,00	63 850,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	39 500,00	81 500,00	81 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	268 322,85	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	400 000,00	570 000,00	570 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 745 662,85	8 225 378,00	8 225 378,00
023	Virement à la section d'investissement	5 188 400,00	7 088 946,00	7 088 946,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 953 500,00	3 044 580,00	3 044 580,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 935 000,00	2 990 000,00	2 990 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	18 500,00	54 580,00	54 580,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 141 900,00	10 133 526,00	10 133 526,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 141 900,00	10 133 526,00	10 133 526,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 887 562,85	18 358 904,00	18 358 904,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 358 904,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	10 251,32
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	11 651,32
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 346 204,00	11 352 000,00	11 352 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	8 310 000,00	8 122 000,00	8 122 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	265 200,00	230 000,00	230 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 310 000,00	1 310 000,00	1 310 000,00
70128	Autres taxes et redevances	0,00	70 000,00	70 000,00
704	Travaux	80 000,00	170 000,00	170 000,00
7064	Locations de compteurs	1 381 004,00	1 450 000,00	1 450 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	27 000,00	30 000,00	30 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	27 000,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	91 240,00	90 835,08	90 835,08
752	Revenus des immeubles	89 600,00	87 330,00	87 330,00
7588	Autres	1 640,00	3 505,08	3 505,08
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		11 464 444,00	11 472 835,08	11 472 835,08
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		11 464 444,00	11 472 835,08	11 472 835,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	300 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 764 444,00	11 772 835,08	11 772 835,08

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 586 068,92
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 358 904,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	332 300,00	226 690,00	226 690,00
2031	Frais d'études	282 300,00	201 000,00	201 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	50 000,00	25 690,00	25 690,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	579 500,00	591 000,00	591 000,00
2111	Terrains nus	120 000,00	130 000,00	130 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	28 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	500,00	500,00
2138	Autres constructions	175 000,00	125 000,00	125 000,00
21561	Service de distribution d'eau	198 000,00	267 500,00	267 500,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	55 000,00	55 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 000,00	12 000,00	12 000,00
2184	Mobilier	2 000,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 601 000,00	5 866 977,00	5 866 977,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 601 000,00	5 866 977,00	5 866 977,00
Total des dépenses d'équipement		7 512 800,00	6 684 667,00	6 684 667,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	423 600,00	3 185 000,00	3 185 000,00
1641	Emprunts en euros	343 600,00	3 145 000,00	3 145 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	80 000,00	40 000,00	40 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		423 600,00	3 185 000,00	3 185 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 936 400,00	9 869 667,00	9 869 667,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	300 000,00	300 000,00	300 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	42 644,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	1 930,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	55 683,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	5 772,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	12 180,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	254,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	181 537,00	300 000,00	300 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2313	Constructions	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 436 400,00	10 369 667,00	10 369 667,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	643 155,75
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 012 822,75
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	94 500,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	94 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		94 500,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	607 926,61	328 638,61	328 638,61
1064	Réserves réglementées	0,00	36 141,00	36 141,00
1068	Autres réserves	607 926,61	292 497,61	292 497,61
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		607 926,61	328 638,61	328 638,61
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		702 426,61	328 638,61	328 638,61
021	Virement de la section d'exploitation	5 188 400,00	7 088 946,00	7 088 946,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 953 500,00	3 044 580,00	3 044 580,00
15182	Autres provisions pour risques	18 500,00	10 000,00	10 000,00
1582	Autres provisions pour charges	0,00	44 580,00	44 580,00
28031	Frais d'études	90 217,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	416,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 534,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	3 483,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	103 517,00	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	56 012,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	9 012,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	2 990 000,00	2 990 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 063 701,00	0,00	0,00
281561	Service de distribution d'eau	329 431,00	0,00	0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	75 460,00	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	668,00	0,00	0,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	5 296,00	0,00	0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	896 435,00	0,00	0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	104 645,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	131 314,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	48 112,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	6 743,00	0,00	0,00
28188	Autres	4,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 141 900,00	10 133 526,00	10 133 526,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 341 900,00	10 333 526,00	10 333 526,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 044 326,61	10 662 164,61	10 662 164,61

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	350 658,14
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 012 822,75
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 498 216,77								
1641 Emprunts en euros (total)					4 498 216,77								
70084762785-Travaux de réseaux -MEHUN SUR YEVRE	CREDIT AGRICOLE	28/12/2010	01/01/2019	31/03/2019	189 486,17	F	Taux fixe à 4,62 %	4,620	4,701	T	P	O	A-1
MON516076EUR	SFIL CAFFIL	19/06/2017	01/07/2017	01/10/2017	4 308 730,60	F	Taux fixe à 1,21 %	1,210	1,216	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 000 000,00								
053	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/01/2007	02/01/2007	02/04/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,77 %	3,770	3,880	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								

BOURGES PLUS - EAU - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
					5 498 216,77				Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 180 879,47					383 841,08	52 684,08	0,00	10 269,53
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 770 879,47					343 841,08	37 586,28	0,00	6 782,28
70084762785-Travaux de réseaux -MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	167 716,71	15,00	F	Taux fixe à 4,62 %	4,701	7 949,12	7 612,12	0,00	0,00
MON516076EUR	N	0,00	A-1	2 603 162,76	7,50	F	Taux fixe à 1,21 %	1,216	335 891,96	29 974,16	0,00	6 782,28
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		410 000,00					40 000,00	15 097,80	0,00	3 487,25
053	N	0,00	A-1	410 000,00	10,00	F	Taux fixe à 3,77 %	3,880	40 000,00	15 097,80	0,00	3 487,25
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 180 879,47					383 841,08	52 684,08	0,00	10 269,53

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 180 879,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux			
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2017-01-01

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AVT 2021 Agencements de bâtiments	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Agencements de bâtiments en 2151	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Agencements bâtiments 21751 - 10 ans	10	01/01/2017
L	AVT 2021 Agencements bâtiments 21751 - 15 ans	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Agencements de bâtiments - 10 ans	10	01/01/2017
L	AVT 2021 Agencements de bâtiments - 15 ans	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Bâtiments durables	70	01/01/2017
L	AVT 2021 Bâtiments durables - 10 ans	10	01/01/2017
L	AVT 2021 Bâtiments durables - 20 ans	20	01/01/2017
L	AVT 2021 Bâtiments durables - 30 ans	30	01/01/2017
L	AVT 2021 Bâtiments durables - 35 ans	35	01/01/2017
L	AVT 2021 Bâtiments durables - 40 ans	40	01/01/2017
L	AVT 2021 Bâtiments durables - 50 ans	50	01/01/2017
L	AVT 2021 Bâtiments durables	60	01/01/2017
L	AVT 2021 Bâtiments légers	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Canalisations	40	01/01/2017
L	AVT 2021 Canalisations en 21561	40	01/01/2017
L	AVT 2021 Canalisations en 217531	40	01/01/2017
L	AVT 2021 Canalisations - 10 ans	10	01/01/2017
L	AVT 2021 Canalisations - 30 ans	30	01/01/2017
L	AVT 2021 Canalisations	40	01/01/2017
L	AVT 2021 Canalisations - 50 ans	50	01/01/2017
L	AVT 2021 Canalisations	60	01/01/2017
L	AVT 2021 Engins de travaux publics	8	01/01/2017
L	AVT 2021 Engins de travaux publics en 21561	8	01/01/2017
L	AVT 2021 Frais études mandatés avant le 01/01/2015	2	01/01/2017
L	AVT 2021 Frais études mandatés avant le 01/01/2015	2	01/01/2017
L	AVT 2021 Installations de traitement	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Logiciels	2	01/01/2017
L	AVT 2021 Matériel informatique	5	01/01/2017
L	AVT 2021 Matériel informatique en 21561	5	01/01/2017
L	AVT 2021 Mobilier, matériel de bureau	10	01/01/2017
L	AVT 2021 Mobilier, matériel de bureau	10	01/01/2017
L	AVT 2021 Ouvrages de génie civil	40	01/01/2017
L	AVT 2021 Ouvrages de génie civil en 21311	40	01/01/2017
L	AVT 2021 Pompes, appareils électro.	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Pompes, appareils électro recettes	15	01/01/2017
L	AVT 2021 Pompes, appareils électro. - 10 ans	10	01/01/2017
L	AVT 2021 Véhicule supérieur à 3.5T	8	01/01/2017
L	AVT 2021 Véhicules légers	5	01/01/2017
L	AVT 2021 Frais études mandatés depuis 01/01/2015	5	01/01/2017
L	AVT 2021 Frais études mandatés depuis 01/01/2015	5	01/01/2017
L	AVT 2021 Frais études mandatés depuis 01/01/2015	5	01/01/2017
L	AVT 2021 Frais études mdtés depuis 01/01/15 en 2087	5	01/01/2017
L	Frais d'études	5	10/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	10/12/2020
L	Frais de recherche et développement	5	10/12/2020
L	Frais d'insertion	5	10/12/2020
L	Licences	2	10/12/2020
L	Logiciels	5	10/12/2020
L	Immos incorporelles reçues au titre d'une MàD	5	10/12/2020
L	Autres immos incorporelles	2	10/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation	70	10/12/2020
L	Bâtiments administratifs	70	10/12/2020
L	Install générales, agencemt/aménagemt bât exploit	15	10/12/2020
L	Install générales, agencemt/aménagemt bât admin	15	10/12/2020
L	Autres constructions	15	10/12/2020
L	Installations complexes spécialisées	15	10/12/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau	40	10/12/2020
L	Matériel industriel	15	10/12/2020
L	Outillage industriel	15	10/12/2020
L	Matériel spécifique service distribution d'eau	15	10/12/2020
L	Agencemt/aménagemt matériel/outillage industriels	15	10/12/2020
L	Immos MàD - Réseaux d'adduction d'eau	40	10/12/2020
L	Install générales, agencemts/aménagemts divers	10	10/12/2020
L	Engins de travaux publics	8	10/12/2020
L	Véhicules légers	5	10/12/2020
L	Véhicules =< 3,5 tonnes	7	10/12/2020
L	Véhicules > 3,5 tonnes	10	10/12/2020
L	Ordinateurs, imprimantes, tablettes, scanners,...	2	10/12/2020
L	Serveurs et équipements réseaux	5	10/12/2020
L	Chaises, fauteuils de bureau	5	10/12/2020
L	Bureaux, tables, caissons, armoires, rayonnages,	10	10/12/2020
L	Autres matériels et bennes	10	10/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	10 000,00		77 500,00	87 500,00	0,00	87 500,00
Provision pour risque de non recouvrement	10 000,00	09/12/2015	77 500,00	87 500,00	0,00	87 500,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	10 000,00		77 500,00	87 500,00	0,00	87 500,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 485 000,00	I 3 485 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 185 000,00	3 185 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 145 000,00	3 145 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	40 000,00	40 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		300 000,00	300 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	300 000,00	300 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 485 000,00	643 155,75	0,00	4 128 155,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 133 526,00	III 10 133 526,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		10 133 526,00	10 133 526,00
15...	Provisions pour risques et charges		
15182	Autres provisions pour risques	10 000,00	10 000,00
1582	Autres provisions pour charges	44 580,00	44 580,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 990 000,00	2 990 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	0,00	0,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	0,00	0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	0,00	0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	7 088 946,00	7 088 946,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	10 133 526,00	0,00	350 658,14	328 638,61	10 812 822,75

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 128 155,75
Ressources propres disponibles	IV 10 812 822,75
Solde	V = IV – II (6) 6 684 667,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
P02703/2020 sécurisat° Mehun + créat° canalisat° Marmagne	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	15 900,00	700 000,00	3 284 100,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	7,80	0,00	7,80
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif territorial	C	3,00	0,00	3,00	1,80	0,00	1,80
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		53,00	0,00	53,00	38,80	4,00	42,80
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	15,00	0,00	15,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint technique territorial	C	10,00	0,00	10,00	7,80	0,00	7,80
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	4,50	0,00	4,50
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	4,50	0,00	4,50
CDDA	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
CDDB	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		64,00	0,00	64,00	46,60	4,00	50,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

BOURGES PLUS - EAU - BP - 2022

- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
CDDA	A	TECH	388	0,00	A	CDD
CDDA	A	TECH	419	0,00	A	CDD
CDDA	A	TECH	513	0,00	A	CDD
CDDB	B	TECH	379	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoints administratifs (1)	C	TECH	332	0,00	3-1	CDD
Adjoints techniques territoriaux (1)	C	TECH	340	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR, ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs directs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

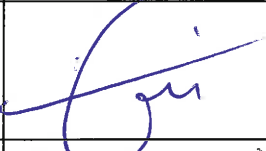

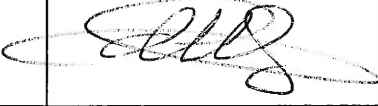

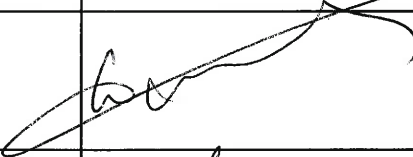
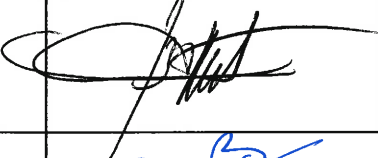
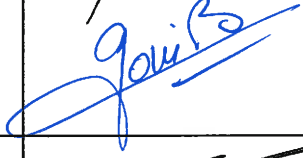
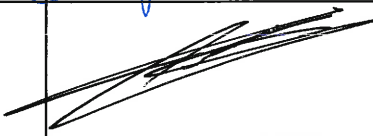
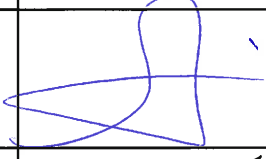

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

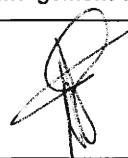

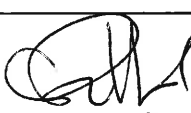
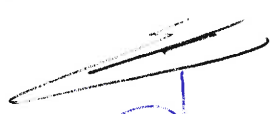
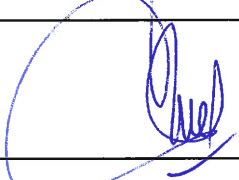
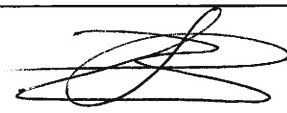
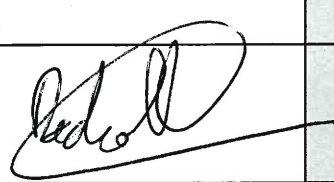

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le





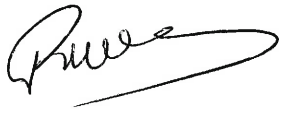

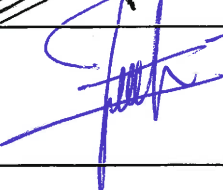
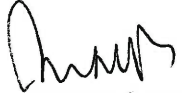
A ,le

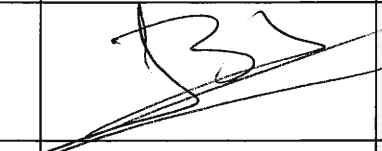




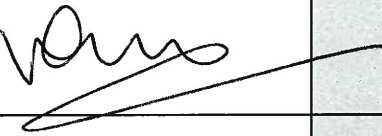

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	FELIX Irène			
BOURGES	GALUT Yann	Excuse, passer à Mme la Présidente		
SAINT-DOULCHARD	BOUDET Richard			
MEHUN-SUR-YEVRE	SALAK Jean-Louis			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	BAUDOUIN Marie-Christine			
TROUY	SANTOSUOSSO Gérard	Excuse, passer à M. Frank BRÉTEAU		
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	BEUCHON Yvon	Excuse, passer à M. Stéphane GARCIA		
PLAIMPIED-GIVAUDINS	BARNIER Patrick			
MARMAGNE	DUPÉRAT Bernard			
BERRY-BOUY	GOIN-DEMAY Bernadette		CHALOPIN Jean-Pierre	
LE SUBDRAY	FOUCHET Bruno		RENIER Franck	
MORTHOMIERS	GRAVELET Daniel	Excuse	ARCHAMBAULT Fabrice	
SAINT-JUST	GARCIA Stéphane		HULEUX Stéphane	
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS	POYET Denis		CARON Frantz	

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
VORLY	LEFEBVRE Corinne		LEVY Jacques	
LISSAY-LOCHY	SEGUIN Evelyne	Excusée, pouvoir à Mme Corinne LEFEBVRE	MEUNIER Maryse	
ANNOIX	MAZÉ Alain		CHATELIN Thierry	
ARCAY	HAMELIN Stéphane	Excusé	NICOLAS Olivier	
BOURGES	PALLOT Catherine			
BOURGES	STOQUERT Marc			
BOURGES	CHEZE-DHO Christine			
BOURGES	CABRERA Olivier	Absent		
BOURGES	BONDUELLE Constance			
BOURGES	JEANNIN Pierre-Henri	Excusé, pouvoir à Mme Céline MADROLLES		
BOURGES	BESSARD Magali	Excusée, pouvoir à Mme Marie-Hélène Biquige		
BOURGES	BEDIN Yannick	Excusé, pouvoir à Mme Corinne TRUSSARDI		
BOURGES	MADROLLES Céline			
BOURGES	LEFELLE Hugo			

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	MENGUY Catherine			
BOURGES	METTRE Renaud	Excusé		
BOURGES	NEZLIOUI Nadia	Excusée		
BOURGES	CHARPENTIER Alex	Absent		
BOURGES	SOULAT Frédérique			
BOURGES	BOUQUIN Alain			
BOURGES	TRUSSARDI Corinne			
BOURGES	PIERRON Jean-Pierre			
BOURGES	ROBINSON Sakina	Excusée		
BOURGES	MOUSALLI Mustapha	Excusé, pouvoir à M. Joël ALLAIN		
BOURGES	LABRO France	Excusée, pouvoir à M ^{me} Catherine MENGUY		
BOURGES	ALLAIN Joël			
BOURGES	MAUTRÉ Régis			
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène			







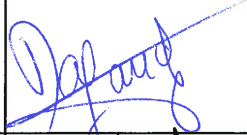

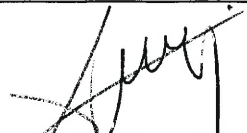
COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	BARDI Jean-Marc			
BOURGES	MOUSNY Philippe	Excusé, pouvoir à Mme Alexia FRANQUES		
BOURGES	MERCIER Philippe			
BOURGES	FRANQUES Alexia			
BOURGES	REBEYROL Martial			
BOURGES	SINGEOT Justine	Excusée, pouvoir à Mme Alexia FRANQUES		
BOURGES	SPETER-LEJEUNE Ludwig	Excusé, pouvoir à M. Martial REBEYROL		
BOURGES	POL Elisabeth	Excusée, pouvoir à M. Philippe MERCIER		
BOURGES	MICHEL Marcella			
SAINT-DOULCHARD	CHANTEFORT Valérie			
SAINT-DOULCHARD	NTARUNDENGA Urbain	Absent		
SAINT-DOULCHARD	CHAPAT Valérie			
SAINT-DOULCHARD	GILLET Dominique	Excusé, pouvoir à Mme Valérie CHAPAT		
SAINT-DOULCHARD	GUILLET Pierre	Excusé, pouvoir à M. Richard BODET		



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 AVRIL 2022

BUDGET PRIMITIF 2022

Budget annexe Eau

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
SAINT-DOULCHARD	CELEGATO Mélanie			
SAINT-DOULCHARD	RENAUD Thibaut	Absent		
MEHUN-SUR-YEVRE	FOURNIER Béatrice			
MEHUN-SUR-YEVRE	JOLY Christian			
MEHUN-SUR-YEVRE	HUBERT Nicole			
MEHUN-SUR-YEVRE	DEBROYE Philippe	Absent		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	LE PAVOUX Eric			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	FLEURIER-LEFORT Gaëlle			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	PRUDENT Didier			
TROUY	BRETEAU Franck			
TROUY	MOREAU Nadine			
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	DAGAUD Christine			
MARMAGNE	JACQUET Annie			
PLAIMPIED-GIVAUDINS	KUCEJ Yvonne			

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 70
Nombre de membres présents : 45
Nombre de membres votants : 61
Nombre de suffrages exprimés : 61
VOTES : Pour: 57
 Contre: 0
 Abstentions : 4

Date de convocation : 1er avril 2022

Présenté par la Présidente
A Bourgesle 8 avril 2022

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Bourgesle 8 avril 2022

Les membres, (voir document annexé)

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Bourges, le 12 avril 2022

La Présidente,



Irène FELIX